

## VIE DES BRANCHES

### : Agences de voyage

**A**u terme de plusieurs réunions menées dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO), la proposition patronale sur la revalorisation des salaires s'avère être un point de blocage pour la CFDT et tous les autres syndicats représentatifs de la branche (CFE-CGC, CGT, CFTC et FO).

La revalorisation varie en fonction des niveaux. Les augmentations selon les niveaux, si elles paraissent élevées, auraient pour conséquence d'écraser la grille des salaires et de casser les écarts entre les catégories établis depuis 2008.

L'autre point de blocage, et non des moindres, est la modification du calcul de la prime d'ancienneté qui va à l'encontre de l'intérêt des salariés et se traduirait par une perte de pouvoir d'achat. Comme souligné dans le communiqué intersyndical, « *Cette proposition s'inscrit, selon les organisations syndicales, dans un seul objectif : faire moins que les acquis de la convention collective, avec une perte financière pour les salariés. Ce qui serait donné d'une main en NAO serait repris de l'autre avec le changement de calcul de la prime d'ancienneté* ».

Pour la CFDT, les temps troubles que nous traversons appellent à la responsabilité de chacun. Cela doit aussi être le cas dans le cadre des négociations en branche et dans les entreprises.

L'ensemble des organisations de la branche fait donc bloc pour pointer les risques de perte de pouvoir d'achat pour les salariés. Le patronat de la branche doit l'entendre et revoir sa copie.

### : Restauration collective

La CFDT Services a signé, fin septembre, la grille de salaires de la convention collective nationale des entreprises de restauration collective, permettant d'obtenir ainsi une augmentation de 4% des niveaux 1 à 6 et 2% pour le niveau 7, soit +3,68% en moyenne venant en supplément de l'augmentation de 4,2% en février.

Parallèlement, des négociations sur la mise en place d'un accord prévoyance sont en cours, ce qui permettra de renforcer la couverture sociale des salariés du secteur.

Bulletin aux adhérent.e.s.

Edition : Fédération des Services CFDT

Directeur de la publication :

Olivier Guivarch

CPPAP : 1024 S 07027

Conception : Virginie Le Bail

Impression : Roques 94000 Créteil

Supplément du magazine fabriqué selon les normes environnementales de développement durable.

octobre-novembre-décembre 2022

Supplément à Inform'Action n° 319



[cfdt-services.fr](http://cfdt-services.fr)

#### SOMMAIRE

- VIE DES BRANCHES
- VIE DES ENTREPRISES

## : Organismes de tourisme

La nouvelle grille des salaires fait suite à l'augmentation du Smic en août dernier qui

rattrapait la précédente grille négociée en mai. Cette nouvelle grille est applicable

depuis le 1<sup>er</sup> octobre. La CFDT, organisation majoritaire dans la branche, a pris ses responsabilités

pour revaloriser à hauteur de 3,96% le pouvoir d'achat des salariés de la branche. [voir tableau 01.](#)



© Senkron - I23RF

: Tableau 01 Minima conventionnels branche organismes de tourisme applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2022

Niveaux	Indices	Salaires correspondants (valeur du point : 1,206 €)
1.1	1,420 €	1 712,52 €
1.2	1,460 €	1 760,76 €
1.3	1,520 €	1 833,12 €
2.1	1,579 €	1 904,27 €
2.2	1,719 €	2 073,11 €
2.3	1,829 €	2 205,77 €
2.4	2,169 €	2 615,81 €
3.1	2,429 €	2 929,37 €
3.2	2,829 €	3 411,77 €
3.3	3,379 €	4 075,07 €

## VIE DES ENTREPRISES

### : AccorInvest



La section AccorInvest s'est réunie, le 12 octobre dernier, pour préparer les enjeux à venir : les négociations annuelles obligatoires (NAO), les élections

professionnelles, la réorganisation de l'entreprise, les cessions et les franchises, sans oublier les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

Objectif à l'issue de cette rencontre : maintenir la CFDT comme force de propositions et première organisation syndicale incontournable.

### : Egencia

Après un premier plan social avant la crise, un deuxième PSE a été signé fin janvier 2021 pour 146 salariés. L'équipe a alerté la fédération sur le climat conflictuel avec la direction, sen-

timent corroboré par leur cabinet d'experts. Une souffrance au travail s'est installée pour laquelle la CFDT a lancé une alerte pour risque grave lors de la réunion du CSE en juillet dernier. Le rachat par GBT

inquiète les salariés qui craignent un troisième PSE. Egencia a été rachetée en novembre 2021 par GBT qui refuse d'attribuer un statut (groupe ou UES) pour les deux entités. Le service paie d'Egencia

a fusionné avec celui de GBT, basé en Pologne, et les soucis de paie s'accumulent. Plusieurs alertes conjointes sur GBT et Egencia ont été lancées par la fédération.

### : Brioche Dorée

Les 922 salariés de l'enseigne de restauration rapide Brioche Dorée ont été invités à voter dans le cadre de l'élection des représentants au comité social

et économique (CSE).

Une large majorité de celles et ceux qui se sont exprimés lors du vote a fait le choix de renouveler

leur confiance à l'équipe CFDT qui enregistre une large avance devant FO et la CGT.

Un résultat amplement mérité !

#### RÉSULTATS

- CFDT : 49,04% ;
- FO : 32,78% ;
- CGT : 18,18%.